



APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La municipalité du village de Brome invite les citoyens et citoyennes souhaitant faire partie du comité consultatif d'urbanisme (CCU) à présenter leur candidature afin de pourvoir à deux postes vacants suivant l'adoption du nouveau règlement municipal à cet effet.

Le mandat principal du comité est de fournir des avis et des recommandations au conseil municipal sur les sujets concernant l'urbanisme, l'aménagement, le zonage, le lotissement et la construction. Il étudie notamment les demandes qui concernent les dérogations mineures et les modifications aux règlements d'urbanisme.

Le comité siège à huis clos et est constitué de cinq membres, soit le maire, un conseiller municipal ainsi que trois citoyens nommés par le conseil municipal dont le mandat est d'une durée de deux ans. Les rencontres ont lieu quelques fois par année et habituellement en soirée à la discrétion des membres du comité.

Les citoyens souhaitant poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt, dans laquelle ils exposeront leurs compétences, expertise, formation ou intérêt en matière d'architecture, de construction ou d'urbanisme représentant des atouts pour siéger au sein du comité.

Dépôt de candidature et date limite d'inscription

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre d'intérêt au plus tard le **28 avril 2021** soit par courriel : admin@bromevillage.ca ou directement à l'hôtel de ville situé au 330, chemin Stagecoach, Brome, QC, JOE 1K0.

Le conseil municipal procédera aux nominations des membres du comité en choisissant parmi les candidatures reçues.